



PRÉFET DE MAYOTTE  
PLATEFORME D'ACCÈS A LA NATIONALITÉ FRANCAISE

**LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE NATIONALITÉ FRANCAISE PAR DECRET**

**PIECES A FOURNIR**

**A LIRE AVEC ATTENTION** : ce document doit être imprimé et retourner impérativement avec votre demande. A placer sur le dessus.  
Les documents demandés sont à classer impérativement dans l'ordre indiqué.  
Vous pouvez, pour assurer la complétude de votre dossier, cocher les cases prévues à cet effet à chaque fois que vous réunissez une pièce.  
**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE**

**DOCUMENTS DE BASE**

		<b>A cocher par le postulant</b>	<b>Cadre réservé à l'administration</b>
1	Le formulaire CERFA n°12753*01 de demande d'acquisition de la nationalité française par décret accompagné éventuellement de la demande de francisation Le CERFA à imprimer sur le site de la préfecture doit être daté et signé		
2	<b>Timbre fiscal 55 euros àagrafer ou à coller sur le Cerfa</b> <b>Si timbre dématérialisé : Vous devez alors télécharger et imprimer ce timbre et le justificatif de paiement pour pouvoir le joindre à votre dossier. CETTE POSSIBILITE EST A PRIVILEGIER - ELLE SERA BIENTOT OBLIGATOIRE</b> <b>vous pouvez acheter vos timbres fiscaux en ligne via le site internet <a href="http://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp">http://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp</a></b>		
3	- Une enveloppe timbrée « suivie » 20g vierge- sans adresse - Une lettre « suivie » 500 grammes vierge – Il ne faut aucune adresse dessus		
4	2 photos d'identité à coller sur le Cerfa		

5	Le cas échéant, la photocopie de la décision rendue sur votre précédente demande d'acquisition de la nationalité française		
---	--	--	--

**ETAT CIVIL**

**IMPORTANT:** Lorsque l'acte est dressé en langue étrangère, vous devez joindre une traduction établie par un traducteur agréé ou habilité. L'original doit être produit.

Voir la notice dans rubrique « documents communs », « Notice d'information Etat-civil, légalisation, apostille ». Si vous êtes réfugié ou apatride, vous devez fournir des pièces d'état civil délivrées par l'Office français de protection des réfugiés ou apatrides. Certains actes d'état civil doivent être légalisés ou apostillés. Ne négligez pas cette démarche qui peut être longue à accomplir.

→ **L'absence d'originaux, ou l'absence d'une des pièces, ou le défaut d'apostille ou de légalisation, constituent la 1ère cause de renvoi des dossiers**

**Dans tous les cas :**

6	- L'original de la copie intégrale de votre acte de naissance avec indication des père et mère, délivré par l'officier d'état-civil du lieu où l'acte de naissance est conservé - L'original de la copie intégrale de l'acte de naissance de vos parents ou tout autre document justifiant de leur état-civil (acte de mariage, acte de décès....)		
7	Une photocopie de votre passeport en cours de validité + page avec tampons		

**Si vous êtes marié(e)**

8	L'original de la copie intégrale récente de votre acte de mariage (de moins de 3 mois) Lorsque votre mariage a été célébré à l'étranger, vous devez produire l'original de la copie récente de la transcription (de moins de 3 mois) de l'acte délivré : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit par les services consulaires français ;</li> <li>• soit par le service central d'état civil du ministère des affaires et européennes (<a href="https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html">https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html</a>)</li> <li>• <u>En cas d'unions antérieures, les copies intégrales des actes de mariage et tous documents justifiant de leur dissolution (jugement de divorce...)</u> ;</li> </ul>		
---	---	--	--

**Si vous avez des enfants**

9	La copie intégrale de l'acte de naissance de chaque enfant mineur étranger, non marié, légitime ou naturel ou ayant fait l'objet d'une adoption plénière susceptible de devenir français. Dans cette hypothèse, vous devez également produire des documents justifiant de la		
---	--	--	--

	résidence habituelle ou alternative de cet enfant avec vous, selon le cas : <ul style="list-style-type: none"> <li>• - attestation de présence en crèche,</li> <li>• - certificat de scolarité de l'année en cours,</li> <li>• - jugement, acte statuant sur la garde de l'enfant,</li> <li>• - copie pièce d'identité des enfants ;</li> <li>• - carnet de vaccination pour enfant de moins de 3 ans ;</li> </ul>		
--	--	--	--

#### **CASIER JUDICIAIRE**

**→ L'absence de casier judiciaire original émanant du pays d'origine et des pays de séjour est la 3ème cause fréquente de renvoi des dossiers. Pièces indispensables**

10	Si vous séjournez en France depuis moins de 10 ans, vous devez fournir un extrait original de casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du ou des pays dans lesquels vous avez résidé, ou, en cas d'impossibilité de produire ces documents, du pays dont vous avez la nationalité.		
----	--	--	--

*Ce document n'est pas exigé pour les réfugiés et les apatrides protégés par l'OFPRA et pour les personnes entrées en France durant leur minorité*

*Lorsque l'extrait de casier judiciaire est dressé en langue étrangère, vous devez joindre une traduction établie par un traducteur agréé ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives. Vous devez produire l'original.*

#### **CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANCAISE**

**→ L'absence d'un des documents prouvant la maîtrise de la langue est la 2ème cause fréquente de renvoi des dossiers. Pièce indispensable. Les attestations de l'OFII ne sont pas recevables.**

11	Tout demandeur doit justifier d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension des points essentiels du langage nécessaire à la gestion de la vie quotidienne et aux situations de la vie courante ainsi que par la capacité à émettre un discours simple et cohérent sur des sujets familiers dans ses domaines d'intérêt. <u>Son niveau est celui défini par le niveau B1 oral</u> du cadre européen commun de référence pour les langues.		
	A ce titre, vous pouvez produire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit un diplôme délivré par une autorité française, en France ou à l'étranger, sanctionnant un certain niveau de langue (niveau au moins égal au niveau v bis de la nomenclature nationale des niveaux de formation ou un diplôme attestant d'un niveau de connaissance du français au moins équivalent au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues du conseil de l'Europe) ;</li> <li>• Soit une attestation en cours de validité délivrée par l'un des 3 organismes certificateurs suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Test de connaissance du français (TCF) du centre international d'études pédagogiques ; 01 45 07 63 24 <a href="http://www.ciep.fr">www.ciep.fr</a></li> <li>➤ Test d'évaluation de français (TEF) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ; 01 49 54 28 49 <a href="http://www.fda.ccip.fr">www.fda.ccip.fr</a></li> </ul> </li> </ul>		

- A Mayotte : GRETA LPO de Kawéni – BP 205 – 97600 Mamoudzou

*Les personnes titulaires d'un diplôme délivré dans un pays francophone à l'issue d'études suivies en français, les personnes souffrant d'un handicap ou d'un état de santé déficient chronique ou âgées d'au moins 60 ans n'ont pas à produire ce diplôme ou cette attestation. Toutefois leur niveau de connaissance de la langue française est évalué lors d'un entretien. Les personnes produisant une attestation d'un niveau inférieur au niveau B1 sont également reçues en entretien.*

#### RÉSIDENCE /SEJOUR

12	Une photocopie recto-verso de votre titre de séjour en cours de validité, et à l'adresse actuelle		
13	Si vous êtes ressortissant européen non soumis à l'obligation de détention d'un titre de séjour : photocopie recto-verso de votre CNI ou de votre passeport		
14	Photocopie recto-verso du titre de séjour de votre conjoint(e) ou concubin(e) ou de sa CNI, s'il ne s'associe pas à votre demande		
15	Si vos parents vous prennent en charge : photocopie recto-verso du titre de séjour ou de leur CNI		
16	Décision autorisant l'entrée en France des membres de la famille (certificat délivré par l'OFI)		

#### SITUATION PROFESSIONNELLE ET RESSOURCES

17	<p><b>Si vous êtes salarié :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- copie du contrat de travail dans son intégralité avec la date d'embauche, l'activité exercée et le salaire.</li> <li>- les 3 derniers bulletins de salaire</li> <li>- Les certificats de travail concernant les 3 dernières années ou l'historique des missions d'interim sur les 3 dernières années</li> <li>- Les bulletins de salaire de novembre et décembre des 3 dernières années</li> <li>- En cas de mariage, Pacs ou concubinage, <u>les 3 derniers bulletins de salaire du conjoint</u> ou du concubin et <u>ses 3 derniers avis d'imposition.</u></li> </ul>		
	<p><b>Si vous êtes demandeur d'emploi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les justificatifs d'inscription à Pôle Emploi</li> <li>- Les 3 derniers bordereaux de versement des indemnités.</li> <li>- Tous justificatifs de votre activité professionnelle, si possible au cours des dernières années.</li> </ul>		
	<p><b>Si vous êtes stagiaire de la formation professionnelle :</b></p>		

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attestation de l'organisme de formation mentionnant les dates de début et de fin de stage</li> <li>- Le dernier bulletin de rémunération</li> <li>- Le cas échéant, tous justificatifs de votre activité professionnelle, si possible au cours des 3 dernières années.</li> </ul>		
<p><b>Si vous êtes commerçant, artisan, exploitant, agricole, gérant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'extrait d'immatriculation au Registre du commerce et des Métiers ;</li> <li>- Les statuts de la société pour les dirigeants ou les associés ;</li> <li>- Le bilan financier des 3 derniers exercices ;</li> <li>- Le bordereau de situation fiscale de la société dont vous êtes soit actionnaire, soit gérant.</li> </ul>		
<p><b>Si vous exercez une profession libérale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une copie de l'inscription à l'ordre professionnel ;</li> <li>- Un justificatif des ressources des 3 dernières années.</li> </ul>		
<p><b>Si vous êtes lycéen ou étudiant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le certificat de scolarité ou la carte d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année en cours ;</li> <li>- Les justificatifs des diplômes de l'enseignement supérieur obtenus en France ;</li> <li>- Si vous êtes boursier, une attestation indiquant le montant de la bourse ;</li> <li>- Si vous êtes pris(e) en charge par vos parents, photocopie (recto-verso) de leur titre de séjour ou de leur CNI et de leur dernier avis d'imposition ou de non imposition. S'ils résident à l'étranger, un justificatif des versements.</li> <li>- Si vous êtes contractuel de l'enseignement, les contrats, le cas échéant, sur les 3 dernières années.</li> </ul>		
<p><b>Si vous bénéficié de revenus mobiliers ou immobiliers en France ou à l'étranger :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une déclaration datée et signée précisant la nature, l'origine et l'évaluation de votre patrimoine ;</li> <li>- Une attestation bancaire précisant le montant des revenus de votre patrimoine et/ou le montant et la périodicité des versements si vous avez des revenus provenant de l'étranger ;</li> <li>- Si vous louez des biens immobiliers, la copie du ou des contrats de bail.</li> </ul>		
<p><b>Si vous êtes handicapé ou en invalidité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées en cours de validité mentionnant le taux d'invalidité, une attestation de travail en structure de travail protégé.</li> <li>-Le cas échéant, la copie de la d'invalidité.</li> </ul>		

	- Le bordereau de versement d'une pension ou d'une allocation d'invalidité.		
	<b>Si vous êtes retraité(e) :</b> le titre de pension et le dernier bordereau de versement		
	<b>Si vous percevez des allocations (familiales, APL, autres...)</b> Le dernier bordereau de versement des allocations familiales, etc ...		
	<b>Ressources de votre conjoint, concubin ou tiers :</b> - 3 derniers bulletins de salaire ; - Copie du contrat de travail ;		
<b>SITUATION FISCALE</b>			
18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avis d'imposition fiscale des 3 dernières années (copie en intégralité)</li> <li>• <b>le bordereau de situation fiscale P237</b> de moins de 3 mois et portant sur les 3 dernières années.</li> </ul>		
<b>DOMICILE</b>			
19	<b>Si vous êtes locataire :</b> - Contrat de location - 3 dernières quittances de loyer - dernière facture d'EDM, SMAE ou téléphone		
	<b>Si vous êtes propriétaire :</b> Attestation de propriété délivrée par le notaire		
	<b>Si vous êtes hébergée :</b> - Une attestation d'hébergement - Un justificatif d'identité de la personne qui vous héberge - un justificatif de domicile récent de la personne qui vous héberge.		
<b>SITUATION MILITAIRE</b>			
20	Pour les anciens combattants et les légionnaires : Un état des services, les décorations et les citations obtenues.		

